

« Monsieur le Préfet,
Messieurs les Présidents, les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir dans notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cela fait maintenant huit mois que la nouvelle équipe est en place et qu'elle travaille d'arrache-pied aux intérêts de l'Artisanat Bigourdan dans un contexte de régionalisation pesant.

Malgré tout, même si les nombreux déplacements à Toulouse sont légions, nous n'avons eu de cesse que de mettre en action les priorités, les objectifs que nous nous étions fixés lors de la campagne électorale.

Monsieur le Préfet, vous avez, vous aussi, insisté sur les notions de proximité, de qualité de services, de satisfaction clients, que nos ressortissants sont en droit d'attendre de notre Compagnie Consulaire.

Ainsi, la mise en place d'un trimestriel, « Le Monde des Artisans », expédié aux 4 700 ressortissants des Hautes-Pyrénées, a permis de tisser un premier contact avec l'ensemble des artisans.

J'ai moi-même tenu à rencontrer l'ensemble des décideurs locaux, Préfet, Président du Conseil Général, Président de Communes et d'Intercommunalités et Parlementaires, afin de faire passer un message simple **« que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées est au service de ses ressortissants et qu'elle entend mettre en œuvre tout ce qui sera possible pour l'accompagnement et le conseil des entreprises artisanales afin d'être l'interlocuteur incontournable des questions ayant trait à l'Artisanat ».**

Mais, comme vous le savez, nous souhaitons aller à la rencontre de nos ressortissants afin d'identifier leurs besoins et de pouvoir répondre au mieux à leurs attentes. C'est ainsi que nous avons mené, tout d'abord, une opération destinée à identifier de nouveaux chefs d'entreprises prêts à relever le défi de l'apprentissage. Fort de la réussite de cette démarche, nous avons souhaité aller plus loin en rencontrant nos ressortissants. Des agents ont alors été mis sur le terrain, au plus proche des artisans, afin d'identifier les besoins de ces derniers et de conforter le lien avec notre Compagnie.

Les premiers retours sont riches d'enseignement puisque 100 % des entreprises visitées sont surprises mais à la fois satisfaites de cette démarche.

Les réactions sont unanimes pour saluer cette initiative et nous en sommes ravis.

Reste maintenant à répondre à leurs nombreuses questions car nous sommes attendus sur divers sujets. Notre crédibilité est en jeu et, conscients de ces faits, nous nous efforçons d'apporter des réponses le plus rapidement possible. Pour y parvenir, nous tissons également de nombreuses relations avec nos partenaires locaux institutionnels comme associatifs (CREPI, GEMS 65, CRESCENDO).

Ainsi, nous allons, dans quelques instants, signer une convention de partenariat avec Pôle Emploi en présence de Mme GUILBAUDEAU, Directrice Territoriale Midi-Pyrénées Ouest, avec qui nous travaillons de concert depuis déjà quelques mois. Je me félicite de ce travail d'équipe qui au quotidien se traduit par des échanges réguliers entre notre établissements consulaire et cette institution pour le bien du tissu artisanal local.

L'élaboration d'une plaquette, présentant notre Offre de Services, doit également participer à la désacralisation de notre institution. La Maison des Artisans, dans laquelle nous sommes, doit être la maison ouverte à **tous** les artisans.

Enfin, et non pour conclure, le projet de reprise du CFA a démarré. J'en suis devenu le Président et notre Secrétaire Général – Directeur des Services, Bertrand GAYRI, en est le Directeur Général. La récupération, à moyen terme, du CFA doit également être prise comme un moyen d'ancrage important dans la reconquête de notre public. A la lecture des formations dispensées, vous comprendrez aisément qu'il paraissait naturel de tout mettre en œuvre, au nom de l'Artisanat, pour récupérer cet outil de formation initiale et professionnelle. Le chemin est encore long, et très certainement jonché de difficultés, mais vous pouvez compter sur ma pugnacité et mon travail pour mener à bien ce projet.

Il ne s'agit pas d'établir une liste à la Prévert des choses réalisées depuis Novembre 2010, mais plutôt, de mettre en lumière des éléments importants démontrant notre volonté farouche d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Cette nouvelle dynamique, vous la percevez également au travers des professionnels qui viennent d'obtenir avec brio le titre de « Un des Meilleurs Ouvriers de France 2011 ».

Sous la houlette d'un toujours fringant Jean CAMPISTRO, Président du Groupement des M.O.F. 65 et de l'indéboulonnable Jean-Jacques TRILHE, Commissaire Départemental du C.O.E.T. 65, que l'on ne présente plus, 6 titres de MOF ont été obtenus et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Aussi, j'ai souhaité mettre à l'honneur les artisans de notre Département qui ont obtenu ce titre, récompensant un savoir faire, une compétence dans leur domaine d'activité.

Je vous demande donc d'applaudir :

M. Pascal GAMBIN, Maître-Artisan Plâtrier à La Barthe-De-Neste, élu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, membre de la Commission Formation Professionnelle et de la Commission des Expositions et des Métiers d'Art.

M. David GOMEZ, Artisan Poissonnier Ecailler à Bagnères de Bigorre.

et M. Jamal NSIRI, Artisan Ferronnier à Tournous-Devant, **qui n'a pu être parmi nous ce soir.**

Je vous demande de me rejoindre à la tribune.

« *STANDING OVATION* »

Ce formidable taux de réussite montre, au combien s'il fallait le démontrer, la vitalité de notre secteur. Bien sûr, les temps sont durs, bien entendu beaucoup d'entre nous souffre mais nous restons confiants. Le nombre d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des Métiers au 20 Juin 2011 est de 4 744 entreprises, représentant 11 % pour l'Alimentaire, 48 % pour le Bâtiment, 13 % pour la Production et 28 % pour les Services.

Avant de conclure, j'ouvrirai une parenthèse afin de vous faire part de l'avancement des réformes de notre réseau en vous rappelant, au passage, que l'ensemble des départements de Midi-Pyrénées a choisi de rester autonome tout en renforçant l'échelon régional. Les sujets, tels que la mutualisation de moyens ou de compétence, sont en cours d'étude. Je ne manquerai pas de vous faire part de l'avancée de ces travaux. Mais sachez, Mesdames et Messieurs, que l'exercice est complexe.

Je reste convaincu que la pérennisation de notre réseau passe prioritairement par le travail de proximité et que nous sommes dans le vrai. L'avenir nous le dira.

Maintenant, les différents travaux des commissions départementales vont vous être présentés et je remercie chaleureusement les élus qui participent aux débats. C'est grâce au travail de tous, élus et administratifs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, que la reconnaissance des « nôtres » sera possible. C'est pour moi l'occasion de saluer et de féliciter la rigueur et le professionnalisme de toute notre équipe administrative qui œuvre au quotidien.

Je salue également Francis TARISSAN, qui a fait valoir ses droits à la retraite, et qui quitte l'équipe le 30 Juin prochain.

Bonne retraite M. TARISSAN.

Je tiens à vous remercier de votre collaboration et de votre écoute.